

## Filière dattes, formation des prix et des marges de la *Deglet-Nour*

M. Belguedj\*

INRAA - Unité de Biskra, Algérie. \*Auteur de correspondance : belguedjdz@yahoo.fr

---

Reçu : 25 juin 2018

Révisé : 02 décembre 2018

Accepté : 09 décembre 2018

---

**Résumé :** L'offre en dattes pour le marché national est importante compte tenu des grandes quantités produites, le faible volume exporté (3 à 4% de la production totale) et également le faible volume destiné à la transformation, ceci malgré une consommation locale importante. Nous n'avons donc pas de problèmes de disponibilités qui puissent être à l'origine de prix élevés de ce produit.

A travers cette étude descriptive nous avons essayé d'examiner le processus de formation des prix et des bénéfices compte tenu des coûts supportés par les différents acteurs de la filière en retenant le cas de la variété *Deglet-Nour* la plus commercialisée.

Cette étude a montré que les marges prélevées aux différents segments de la filière restent élevés comparativement à des coûts de revient relativement bas.

**Mots Clés :** Filière, dattes, prix, marges, *Deglet-Nour*.

**Summary :** The supply of dates for the national market is important given the large quantities produced, the small volume exported (3 to 4% of total production) and also the small volume intended for processing, despite significant local consumption. We therefore have no availability problems that can cause high prices for this product.

Through this descriptive study, we have tried to examine the process of the formation of price and profit, taking into account the costs borne by the various actors of the sector, by retaining the case of the most commercialized variety (*Deglet-Nour*).

This study showed that the margins taken in the various segments of the sector remain high, compared to relatively low production costs.

**Key Words :** Sector, dates, prices, margins, *Deglet-Nour*.

## INTRODUCTION

### • *Un verger en constante évolution*

La filière dattes a connu depuis l'avènement en 1983 de l'APFA (accession à la propriété foncière agricole), une évolution importante du verger qui se poursuit actuellement compte tenu des soutiens conséquents accordés par l'Etat et de marchés national et à l'export demandeurs.

La palmeraie algérienne s'étend sur 167 280 ha (MADRP-DSASI, 2016) avec un nombre de palmiers dattiers estimé à 18,6 millions (MADRP-DSASI, 2016) avec la cohabitation de deux systèmes de culture différents, l'un traditionnel, réservoir de la biodiversité et l'autre moderne qui se développe en recourant à un nombre restreint de cultivars de qualité, le marché étant accaparé pour l'essentiel par la *Deglet-Nour* qui occupe plus de 40% du verger national.

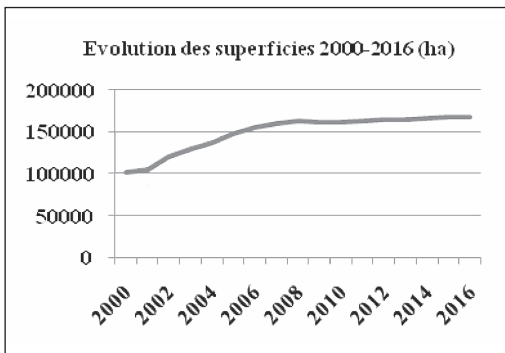


Figure 1 : Evolution des superficies (ha)

### • *La filière dattes, un poids socio-économique important*

Avec une production de 1,3 millions de tonnes, elle représente une valeur de 2,36 milliards USD (MADRP-DSASI, 2016), soit 10,5% de la valeur de la production agricole nationale.

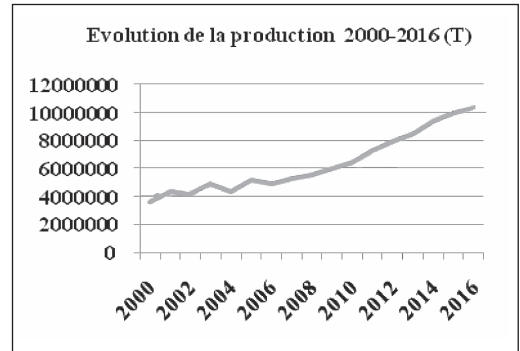


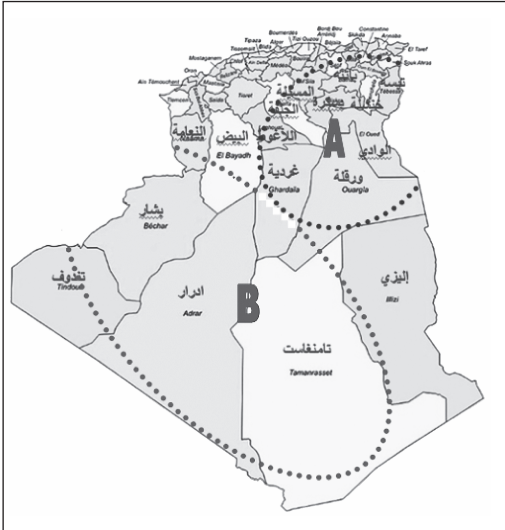
Figure 2 : Evolution de la production dattière (T)

La valeur des exportations de dattes a été de 51,37 millions d'USD en 2017, contre 37,53 millions d'USD en 2016, soit une évolution de 36,88% (CNIS, 2017).

### • *Deux grands bassins de production de dattes*

Le bassin de production de la *Deglet-Nour* (A) va de la frontière tunisienne (El-Oued et palmeraies de transition de Tébessa, Khenchella) et se termine dans la palmeraie d'El-Menia (Ghardaïa).

L'autre bassin de production de dattes est celui des oasis du Sud-Ouest algérien (B) où la *Deglet-Nour* n'est pas produite car non adaptée et ce sont d'autres variétés de qualité qui sont produites et appréciées localement, comme la belle variété *Takerboucht* et d'autres encore : *Deglet-Talmine*, *Tinacer*...



**Figure 3 :** Les deux bassins de production des dattes



**Figure 4 :** Vue de la palmeraie de Tolga (Biskra)



**Figure 5 :** Dattes Deglet-Nour de Tolga (Biskra)

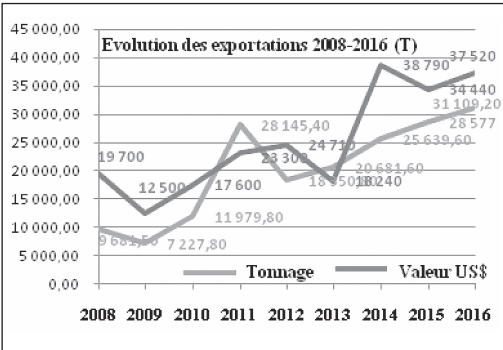


**Figure 6 :** Dattes Takerboucht (Adrar)

• *Un marché intérieur « porteur », face à de faibles volumes transformés et exportés*

Le marché national de la dattes est très prometteur. Malgré les prix élevés, le produit s'écoule facilement surtout en période de Ramadan.

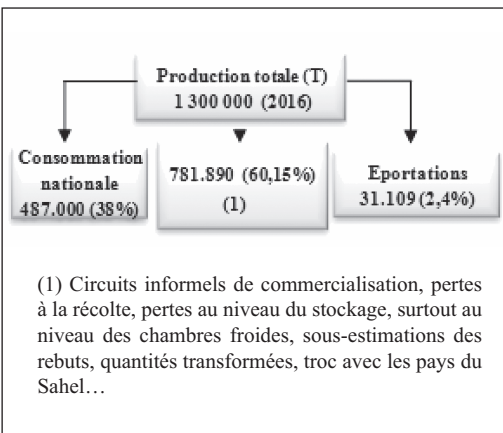
Avec des quantités qui sont de 31 109 tonnes (MADRP-DSASI, 2016), les exportations demeurent faibles, comparativement à l'importance de la production. On estime que ce sont seulement **3%** environ de la production totale et **5,7%** de la production de *Deglet-Nour* qui fait l'objet d'exportation.



**Figure 7 :** Evolution des exportations (2008-2016)

• *Un grand tonnage de dattes reste à valoriser par la transformation*

Les rebuts de dattes et les « restes » de la commercialisation représentent un important tonnage estimé à plus de 200 000 tonnes qu’il faudra valoriser à travers la création de petites et moyennes unités de transformation, pour fabriquer différents produits dont certains peuvent se substituer pour une partie à des produits importés, en particulier le sucre.



**Figure 8 :** Destination finale des dattes

• *Les chambres froides, un passage obligé pour le stockage des dattes*

De nombreuses chambres froides pour le stockage des denrées alimentaires ont été réalisées avec un soutien conséquent de l’Etat et également sur fonds propres.

A Biskra on dénombre 234 unités d’une capacité totale de stockage de 138.000 m<sup>3</sup> (DSA-Biskra), soit 34 500 à 41 400 Tonnes de dattes, et 10% de la consommation nationale en dattes (toutes variétés confondues).

Le décalage du mois de Ramadan, période des pics de consommation, par rapport à la production va durer plusieurs années encore (jusqu’à pratiquement 2035-2036), ce qui explique que les chambres froides représentent un passage obligé dans la commercialisation des dattes.

Durant la période de récolte, les dattes *Deglet-Nour*, « *Extra* » et « *Branchettes* », conditionnées sont vite mises en stock sous froid, et vont le rester jusqu’à l’approche du mois de Ramadan.

Il faut également noter que des chambres froides situées dans les villes du Nord du pays participent à cette campagne de stockage les dattes.

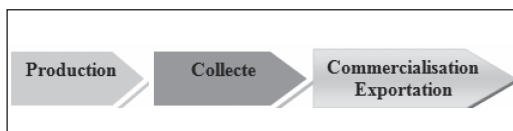
**Objectif de l’étude**

L’objectif principal de cette étude est de proposer un aperçu des coûts supportés tout au long de la chaîne des valeurs de la filière dattes *Deglet-Nour* (segments production - commercialisation) et des impacts sur la formation des prix de vente aux consom-

mateurs de la datte *Deglet-Nour* pour les catégories « *Extra* » et « *Branchettes* », en particulier la seconde très présente sur les états des marchés nationaux.

### La chaîne des valeurs de dattes *Deglet-Nour*

Elle se compose de trois composantes principales, la production, la collecte et la commercialisation, auxquelles participent différents acteurs : producteurs, collecteurs, stockeurs (chambres froides), conditionneurs, commerçants et exportateurs. Il arrive très souvent qu'un même acteur intègre les différents segments de la chaîne de valeurs de la filière, par exemple un producteur qui peut être également collecteur, stockeur, commerçant ou exportateur.



### Coûts de production, procédures de vente, prix et marges

#### a- Coûts de production

Le coût moyen de production calculé pour la datte *Deglet-Nour* brute au niveau de la région de Biskra lors de la campagne 2015-2016 est égal en moyenne à **58.15 DA/kg de dattes brutes** (calcul réalisé en recourant à la fiche des coûts de production de la datte *Deglet-Nour* à Biskra, ITDAS 2015).

L'examen des catégories de dattes *Deglet-Nour* et des moyennes a conduit aux constats suivants :

#### b- Procédure de vente des dattes, catégories de dattes *Deglet-Nour* et rendement

Le 1<sup>er</sup> acheteur peut être un collecteur-intermédiaire, un grossiste, un commerçant de détail... Il achète généralement la production sur pied.

Le producteur peut également trier, conditionner lui-même toute sa production et disposer de sa propre chambre froide.

La marchandise est alors triée, pour dégager les différentes catégories de dattes, conditionnée et entreposée en chambre froide pour être vendue directement sur les marchés de gros ou à des détaillants à l'approche du mois de Ramadan, ceci pour la catégorie de dattes « *Branchettes* » et à un degré moindre pour la catégorie « *Extra* ».

#### c- Prix de départ phoeniciculteur

Il s'établirait comme suit, selon les enquêtes réalisées :

- Dattes « *Extra* » : 1.800 kg x 220 DA = 396.000 DA

- Dattes « *Branchettes* » : 3.600 kg x 180 DA = 648.000 DA

- Dattes « *Martouba* » : 1.800 kg x 60 DA = 108.000 DA

- Dattes « *Ecart de tri* » : 18.00 kg x 30 DA = 54.000 DA

Moyenne pondérée : 1.206.000 DA /ha, soit 134 DA/kg

**Tableau 1 : Les catégories de dattes dans la variété *Deglet-Nour* et rendements**

Un régime de datte récolté comporte différentes catégories, qui après triage donne en moyenne les proportions suivantes :

- Dattes « *Extra* » : 20%
- Dattes « *Branchettes* » : 40%
- Dattes « *Martouba* » : 20%
- Dattes « *Ecart de tri* » : 20%

Pour un rendement moyen de 09 tonnes/ha de *Deglet-Nour* à Biskra, nous retrouvons les quantités suivantes pour les différentes catégories :

- Dattes « *Extra* » : 1.800 kg
- Dattes « *Branchettes* » : 3.600 kg
- Dattes « *Martouba* » : 1.800 kg
- Dattes « *Ecarts de tri* » : 18.00 kg

#### d- Coûts de revient 1<sup>er</sup> acheteur

Après triage, conditionnement, mise en chambre froide, transport, le coût de revient par catégorie de dattes est le suivant :

**Tableau 2.** Charges et taux de participation des intervenants.

Catégorie	Charges kg/ Catégorie (DA)	Coût de revient DA/kg
« <i>Extra</i> »	47	267
« <i>Branchettes</i> »	58	238
« <i>Martouba</i> »	15	75
« <i>Ecarts de tri</i> »	15	45

#### e- Prix de départ 1<sup>er</sup> acheteur

C'est généralement la catégorie de dattes *Deglet-Nour* « *branchettes* » qui est la plus commercialisée au niveau national et que nous retrouvons sur les étals des marchés.

Pour cette catégorie, le 1<sup>er</sup> acheteur a donc supporté des charges moyennes s'élevant à 238 DA/kg.

Pour ce 1<sup>er</sup> acheteur, qui achemine les dattes au marché de gros d'Alger, nous retrouvons les prix suivants, en se référant aux données de l'ONFAA-INRAA [Note de conjoncture n°17 de la semaine du 14 au 20 juin 2016, (S3)]

*Comparaison semaine en cours (S3)/ semaine précédente (S2), Dattes Deglet-Nour*

#### - Marché de détail

**Tableau 3.** Charges et taux de participation des intervenants

Semaine	S2	S3
Prix moyen (DA/KG)	547,4	564,3
Évolution (DA)		+ 16,9
Évolution (%)		+ 3,08

*Le prix moyen de la datte « Deglet Nour » relevé au niveau du marché de détail durant cette semaine a enregistré une hausse de 16.9 DA/kg équivalent à un taux de 3.08 %.*

### Comparaison semaine en cours/même semaine de l'année 2015

**Tableau 4.** Charges et taux de participation des intervenants

Semaine	S3	S3
	06/2015	06/2016
Prix moyen (DA/KG)	396,54	564,3
Évolution (DA)		+ 167,76
Évolution (%)		+ 42,3

Le prix moyen de ce produit a enregistré une hausse importante de 42.3 % par rapport à la même semaine de l'année 2015 (soit 167.76 DA/kg)

### Marché de gros

### Comparaison semaine en cours/semaine précédente (06/2016)

**Tableau 5.** Charges et taux de participation des intervenants

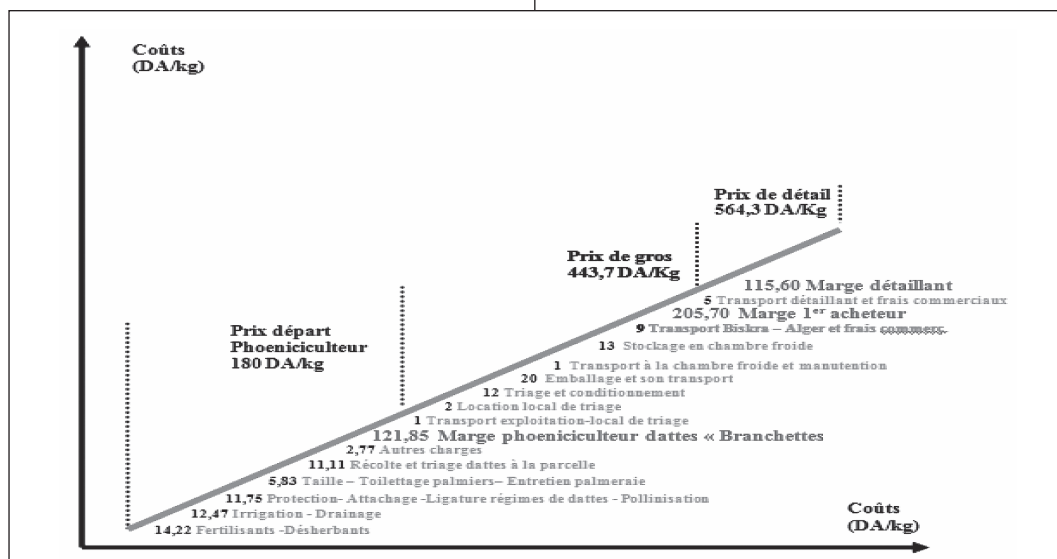
Semaine	S2	S3
Prix moyen (DA/KG)	427,4	443,7
Évolution (DA)		+ 163
Évolution (%)		+ 3,81

Le prix moyen relevé de la datte « Deglet Nour » au niveau du marché de gros a augmenté de 16.3 DA/kg.

### f- Evaluation des marges

Si nous nous basons sur ces prix de gros et de détail, on s'aperçoit que les différentes marges aux différentes étapes de la chaîne des valeurs sont importantes :

- Marge producteur : 121,85 DA/kg (21,59% par rapport au prix final)



**Figure 9 :** Structure des coûts, prix et marges, dattes *Deglet-Nour* « branchettes »

- Marge 1<sup>er</sup> acheteur : 205,70 DA/kg (36,45% par rapport au prix final) ;
- Marge détaillant : 115,60 DA/kg (20,49% par rapport au prix final).

### g- Relation Charges/Prix final (dattes « Branchettes »)

La participation des charges pour chacun des intervenants par rapport au prix final de 564,30 DA/kg, est la suivante :

**Tableau 6.** Charges et taux de participation des intervenants

Intervenant	Charges supportées DA/kg	Taux de participation (%)
<b>Producteur</b>	58,15	<b>10,30</b>
<b>1<sup>er</sup> Acheteur</b>	58	<b>10,28</b>
<b>Détaillant</b>	5	<b>0,88</b>

Les charges du 1<sup>er</sup> acheteur pour la datte *Deglet-Nour*, catégorie « *Branchettes* » sont égales à celles du producteur mais la marge pratiquée reste tout de même élevée (+ 85,70 DA/kg).

Par contre, les charges du détaillant sont nettement inférieures (dix fois moindres), pour une marge bénéficiaire presque équivalente à celle du producteur et du 1<sup>er</sup> acheteur, ce qui paraît excessif.

Ce schéma illustre bien les prix élevés pratiqués aussi bien au niveau production qu'au niveau des marchés de gros et de détail, alors que les charges restent peu importantes.

Ce niveau des charges s'explique notamment par le fait que les producteurs de dattes bénéficient de soutiens conséquents de l'Etat : énergie électrique, accès à l'eau, absence de taxes... Ces incitations sont certes importantes pour booster le secteur vers plus de productivité et de croissance. Elles ne peuvent cependant atteindre leurs objectifs si les conditions appropriées ne sont pas assurées pour juguler les pratiques spéculatives en aval de la filière qui peuvent nuire aux efforts de la politique de soutien de l'Etat.

## CONCLUSION

Nous avons vu à travers cet aperçu sur la formation des prix de la datte *Deglet-Nour*, catégorie « *Branchettes* », la plus commercialisée au niveau national, que des marges importantes sont prélevées sur le produit. Il est vrai que le jeu et de l'offre et de la demande, caractéristique de l'économie de marché, doit pouvoir s'exprimer, ce qui est le cas, mais certaines règles doivent être suivies pour protéger le consommateur.

Les importantes marges sont ainsi prélevées sans aucune logique commerciale, comparativement à des charges parfois insignifiantes (marge du commerce de détail qui est de **115,60 DA/kg** pour des charges très faibles.

Dans ce contexte, des règles devraient être fixées afin de mieux réglementer les pratiques commerciales, assurer une meilleure maîtrise et le renforcement de l'organisation de la filière, et contribuer à



faciliter des initiatives des producteurs telle la création de coopératives de services pour une plus juste répartition de la valeur ajoutées générée.

## REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les producteurs de dattes de la région de Biskra pour leur contribution dans la réalisation des enquêtes.

## RÉFÉRENCES

**CNIS., 2017.** Ministère des Finances. Direction Générale des Douanes. Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie (période : année 2017).

**DSASI-DPIEE., 2015.** Statistiques agricoles 2015.

**Issolah R. (ed) et Abbas K. (ed), 2018.** Actes du congrès national sur les ressources phytogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation, les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p. INRAA. Alger (Algérie).

**ITDAS., 2015.** Fiche technique de coût de production de la datte Deglet-Nour, campagne 2015.

**ONFA-INRAA., 2016.** Note de conjonture n°17, S 3 juin 2016.

**Observatorio de precios de los Alimentos MARM., 2010.** Etude de la chaîne de valeur et formation des prix dans le secteur de l'huile d'olive.